

Note Méthodologique : Contrôle des Entreprises Extérieures en Sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser les risques générés par l'accueil de prestataires via une gouvernance rigoureuse.
- Clarifier responsabilités et coordination entre donneur d'ordre et entreprises extérieures.
- Assurer la cohérence opérationnelle entre analyse des risques, plan de prévention, habilitations et exécution.
- Déployer un dispositif par étapes (qualification, préparation, supervision, clôture) avec traçabilité des décisions.
- S'appuyer sur des référentiels reconnus (ISO 45001) et des pratiques de terrain éprouvées.

Objectifs de la mission

- Assurer une prévention homogène entre site d'accueil et prestataires.
 - Maîtriser la conformité documentaire (plans de prévention validés avant intervention).
 - Fluidifier la coordination et réduire les écarts lors des changements de planning.
 - Aligner qualification et suivi des prestataires sur la criticité des travaux.
 - Cibler les contrôles terrain et capitaliser systématiquement en fin de chantier.
-

Périmètre / livrables attendus

- Cadre de gouvernance : cartographie des rôles (donneur d'ordre, exploitant, HSE, achats), circuits de validation, seuils de criticité.
- Standards et grilles de contrôle, critères d'acceptation des interventions.
- Matrice risques/activités et liste des permis requis ; cartographie dynamique des interfaces.
- Dossier de qualification prestataires (grille, preuves, décision tracée) et base classée par niveau de risque.
- Modèle standardisé de plan de prévention et checklists (consignations, balisage, communication).
- Dispositif de supervision et d'audit (fréquence, périmètre, critères) ; registre des écarts et délais de traitement.
- Tableau de bord mensuel avec indicateurs stables (J-2 signés, actions < 48 h, audits réalisés, REX < 72 h).
- Dossier de clôture : listes de récolement, levées de réserves, compte rendu signé, archivage des preuves.

Point clé : Proportionnalité des contrôles selon 3 niveaux de criticité ; décisions et écarts tracés sous 48 h ; capacité d'arrêt en cas de doute sérieux.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, instances (comité HSE, revues) et circuits de validation.
- Clarifier rôles/responsabilités et règles d'escalade/arbitrage.
- Livrables : standards de contrôle, critères d'acceptation, cartographie des rôles.

Étape 2 — Cartographie des interventions et des risques

- Établir la matrice risques/activités (hauteur, énergie, coactivité, ATEX).
- Lister interfaces, permis requis et contrôles terrain.
- Livrables : cartographie dynamique reliée aux niveaux de contrôle.

Étape 3 — Qualification et sélection des prestataires

- Revue documentaire, entretiens, visites de références, tests d'aptitude.
- Fixer des seuils d'acceptation proportionnés au risque.
- Livrables : grille de qualification, décision tracée, plan de rattrapage si écart.

Étape 4 — Plan de prévention et préparation opérationnelle

- Réunions préalables et visites ; définir consignations, isolements, balisage, communications.
- Rédiger/vérifier le plan ; revue contradictoire à J-2 pour travaux critiques.
- Livrables : plan de prévention standardisé/validé ; permis spécifiques prêts.

Étape 5 — Supervision, audits et clôture des travaux

- Rondes HSE, causeries, contrôles de permis ; audits courts ciblés.
- Tenir le registre des écarts ; traiter les majeurs en < 48 h et escalader si besoin.
- Livrables : rapports d'audit, décisions tracées ; clôture (récolement + REX sous 72 h).

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
1. Cadrage	Périmètre, instances, critères, escalade	Standards, rôles, critères d'acceptation
2. Cartographie risques	Matrice risques/activités, permis, contrôles	Cartographie dynamique, exigences par niveau
3. Qualification	Revue dossiers, entretiens, visites	Grille + décision tracée, plans de rattrapage
4. Préparation	Réunions, visites, consignations, balisage	Plan de prévention validé (J-2 si critique)
5. Supervision & clôture	Rondes, audits, registre écarts	CR d'audit, clôture + REX (≤ 72 h)

Planning / durée / jalons

Échéance	Jalon	Résultat attendu
J-2 (travaux critiques)	Revue contradictoire du plan de prévention	Plan validé et exigences partagées
Jour J (0–30 min)	Présence HSE renforcée au démarrage	Barrières en place, point d'arrêt si écart
J+1	Audit terrain court ciblé	Conformité vérifiée, actions lancées
Quotidien	Point de coordination HSE (15 min)	Décisions tracées, coactivité maîtrisée
≤ 48 h	Traitement des écarts majeurs / arbitrage	Écarts clos, décisions documentées
≤ 72 h (fin de travaux critiques)	Clôture formelle + REX	CR signé, preuves archivées

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (donneur d'ordre / exploitant / HSE / achats)

- Définir et assumer la coordination (ISO 45001 §8.1.3) et les critères d'acceptation.
- Délivrer les permis, animer les rituels (lancement, points quotidiens) et superviser le terrain.
- Fournir données et preuves ; tenir registre des écarts et décisions (< 48 h).
- Prioriser selon la criticité et exercer le pouvoir d'arrêt en cas de doute.

Consultant

- Cadrer la gouvernance : cartographie des rôles, circuits de validation, standards de contrôle.
- Construire la matrice risques/activités et des grilles de qualification proportionnées à la criticité.
- Standardiser plan de prévention, checklists et permis ; définir dispositif d'audit et indicateurs.
- Former/entraîner à la lecture des référentiels, à l'observation terrain et au REX.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètre d'intervention et planning prévisionnel, coactivités identifiées.
- Classification de criticité (3 niveaux) et seuils de décision/contrôles.
- Dossiers de qualification prestataires : 100 % d'habilitations valides avant accès, références et certifications.
- Analyses de risques par scénario ; plans/schémas et isos de consignation.
- Modèles de plan de prévention et de permis (feu, espaces confinés, hauteur) + checklists.
- Instances et procédure d'escalade/arbitrage prévues (24–48 h).
- Modèles de registre des écarts et de tableau de bord mensuel (indicateurs cibles).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rituels HSE : réunion de lancement, points quotidiens de 15 min (multi-lots).

- Revue contradictoire du plan à J-2 (travaux critiques) ; 1re vérification terrain dans les 30 min ; audit J+1.
- Matrice 3 niveaux : supervision renforcée niveau 3 ; points quotidiens niveau 2 ; échantillonnage (10 %) niveau 1 ; audits hebdo sur chantiers critiques.
- Registre des écarts avec délais : majeurs < 48 h ; décisions tracées en < 48 h.
- Procédure d'escalade simple : arbitrage 24–48 h ; arrêt des travaux en cas de doute (principe de précaution).
- Tableaux de bord mensuels et revue de direction semestrielle (2/an) avec indicateurs de conformité/efficacité.
- Traçabilité et archivage systématiques (permis, comptes rendus, preuves) ; clôture formelle sous 72 h.